



**15<sup>ème</sup> Réunion annuelle  
23 et 24 novembre 2017**

**Hôtel Thon à Bruxelles  
Belgique**

**« Quels impacts du nouvel écosystème numérique sur le marché des communications électroniques et sur les autres secteurs d'activité ? »**

**PROGRAMME**

**À l'invitation de l'Office fédéral de la communication (OFCOM) de Suisse, président de FRATEL,  
et de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT)**

08:00 Accueil des participants à l'Hôtel Thon

09:00 Cérémonie d'ouverture  
Allocutions

09:30 Table ronde 1 – Comment accompagner le développement d'un écosystème numérique accessible et innovant ?

La révolution numérique observée dans les pays membres de Fratel modifie en profondeur l'ensemble des secteurs de la société. Cependant, il existe toujours des obstacles qui entravent l'accès des utilisateurs aux biens et aux services en ligne, restreignent le développement des entreprises et des jeunes pousses (*startups*) du secteur de l'internet et empêchent les entreprises et les États de tirer pleinement parti des outils numériques. La table-ronde évoquera les mesures que peuvent prendre les instances publiques et les régulateurs pour faire émerger un écosystème numérique et inciter au développement de services innovants dans l'économie, la finance, la santé, l'éducation, l'administration, l'agriculture, le transport ou encore l'énergie. En particulier, pourront être évoqués, d'une part, les potentielles modifications des cadres réglementaires pour favoriser l'innovation et le développement de nouveaux services et, d'autre part, le rôle des régulateurs pour accompagner cette transformation profonde de la société. Enfin, des réflexions pourront être menées sur la manière dont le numérique peut aider les régulateurs à mieux remplir leurs missions, voire transformer leurs modes d'intervention.

Président :

Témoignages :

Introduction :

11:00 Session de questions-réponses

12:30 Déjeuner

**23 novembre 2017**

**14:00 Table ronde 2 – Quel regard sur les relations entre les opérateurs télécoms et les autres acteurs du numérique pour garantir un accès ouvert et neutre à internet ?**

L'apparition de services en ligne modifiant la chaîne de valeur traditionnelle des services de communications électroniques impacte le secteur et le comportement des fournisseurs d'accès à internet. Il est constaté dans les pays membres de Fratel des évolutions de stratégie des opérateurs qui se concrétisent par de nouveaux modèles de revenus ou des relations privilégiées commerciales et industrielles avec certains fournisseurs de contenus et d'applications. Il conviendra d'évoquer les pratiques commerciales et de gestion de trafic des opérateurs. La notion de neutralité de l'internet et des mesures réglementaires qui peuvent être prises par les régulateurs et instances publiques pour assurer un environnement numérique non-discriminatoire et mettant sur un pied d'égalité les différents acteurs du marché seront également débattus. Pourront être abordées les initiatives des régulateurs pour accompagner les acteurs dans ce changement de paradigme et favoriser l'investissement dans les réseaux de nouvelle génération.

**Président :**

**Témoignages :**

**Introduction :**

**16:00 Session de questions-réponses**

**17:00 Adoption du rapport d'activité 2017 et élection du Comité de coordination**  
Présidence, secrétariat exécutif

**19:00 Visite du Musée Magritte et dîner**

**09:00 Table ronde 3 – Quelles questions concurrentielles posent les nouveaux acteurs de l'internet ?**

Avec l'émergence de ce nouvel écosystème numérique se pose la question de la position concurrentielle de ces nouveaux fournisseurs de services ou de contenus et acteurs de l'internet et d'une potentielle régulation.

- Dans un contexte où il existe une concurrence directe entre certains services OTT et services de communications électroniques régulés, les cadres réglementaires des pays membres de Fratel sont-ils adaptés ou doivent-ils évoluer pour assurer les conditions d'une concurrence loyale entre les acteurs et répondre au besoin de confiance du consommateur ?
- Les plateformes en ligne, intermédiaires entre usagers et producteurs de biens dont certaines ont acquis un rôle majeur dans le fonctionnement de l'économie et de la société numériques doivent-elles être soumises à un certain contrôle ?
- Les terminaux et leurs systèmes d'exploitation limitent-ils l'ouverture d'internet ?

**Président :**

**Témoignages :**

**Introduction :**

**11:00 Session de questions-réponses**

**11:45 Point sur le MASTERE en régulation de l'économie numérique**

**12:00 Adoption du plan d'action 2018 de FRATEL**

Présidence, secrétariat exécutif

**12:30 Cérémonie de clôture**